VOITURE DE L'ANNÉE 2015 EN ALGÉRIE

Les 7 finalistes désignés

Après la première liste de véhicules neufs établie dernièrement, le Club des journalistes automobile algériens (CJAA) a procédé à la désignation des sept (7) finalistes pour le trophée de la voiture de l'année 2015. Une sélection effectuée sur la base de critères établis préalablement dont le nombre d'exemplaires vendus ou escomptés, le design, l'habitabilité, la qualité et la finition ainsi que le prix. Les membres du CJAA ont également tenu compte d'un critère important, à savoir la communication régulière des volumes de vente par les concessionnaires. Les véhicules ayant cumulé le plus grand nombre de points ont été retenus parmi une liste initiale de 24 véhicules, parmi lesquels Audi A3 Limousine, Brillance H230, BYD F5, Chevrolet Optra, Citroën C4 Cactus, Citroën C4 Picasso, Geely S3, Haima M3, Mahindra Quanto, Mahindra SUV 500, Mercedes Classe C, Mercedes GLA, Mitsubishi Mirage, Nissan X-Trail, Opel Corsa, Peugeot 308, Porsche Macan, Range Rover Sport, SsangYong Stravic2, Suzuki Ertiga, Suzuki Ciaz, Skoda Rapid Spaceback, Toyota Yaris Sedan et Zotye Z100.

Dans la phase suivante, les 7 voitures désignées feront l'objet, au cours des prochains jours, de tests dynamiques de la part de l'ensemble des membres du CJAA pour étayer leurs jugements et désigner en définitive et en toute objectivité la voiture de l'année 2015. La remise du trophée est prévue pour le 26 février prochain.

Le CJAA est constitué de 14 journalistes spécialisés dans le domaine de l'automobile et représentant les principaux titres de la presse nationale (quotidiens, magazines et sites internet spécialisés).

Liste par ordre alphabétique des 7 voitures sélectionnées :

1/ Audi A3 Berline
2/ Citroën C4 Cactus
03/ Mercedes Classe C
04/ Opel Corsa
05/ Peugeot 308
06/ Suzuki Ciaz
07/ Skoda Rapid Spaceback

RENAULT ALGÉRIE

Retour au leadership

Après une éclipse qui a duré quelques mois, Renault revient en tête du palmarès des ventes en Algérie. Le leader reprend sa place et promet de se maintenir à ce rang tant convoité pour l'année en cours. Un message relayé par le directeur général de la filiale, Guillaume Josselin, lors d'une conférence organisée au siège de l'entreprise. C'était l'occasion aussi de revenir sur un exercice écoulé riche en évènements importants dont le plus important et historique lancement de la production de la première voiture algérienne, Symbol.

Photos : D.R.

C'est aussi le renforcement de la position de l'autre marque du groupe, en l'occurrence Dacia qui se hisse à la 3e place du podium et des parts de marché pour le groupe français qui ont atteint les 26% sur le marché local. Cette situation enviable dans le secteur repose sur un réseau de 64 agents agréés s'étendant sur 39 wilayas avec des perspectives d'extension à d'autres régions du pays.

C'est un service après-vente de qualité avec une disponibilité de la pièce de rechange d'origine et une qualité de prestation aux normes internationales et aux standards du constructeur. La qualité de service occupe une place de choix chez Renault Algérie. Elle est hissée au rang de direction avec ses effectifs et une stratégie qui vise à garantir aux clients un service de qualité aussi bien dans la structure que chez les membres du réseau.

Des enquêtes satisfaction sont initiées à un rythme régulier par un institut indépendant avec un objectif précis, obtenir la satisfaction de 9 clients sur 10. Des visites inopinées sont effectuées auprès des représentations de Renault et Dacia à l'intérieur du pays à travers des clients anonymes et mettre ainsi à l'épreuve la qualité de l'accueil et de la prise en charge des besoins des clients. De même qu'il a été créé une plate-forme d'écoute client qui a déjà traité quelque 30 000 appels. Toujours dans le domaine de l'après-vente, le nouveau directeur du service insiste sur les quatre atouts du groupe pour assurer une fidélité de la clientèle. Il s'agit de la disponibilité de la pièce de rechange d'origine, une garantie d'une année pour la pièce et la main-d'œuvre, la couverture nationale et l'expertise Renault.

L'année 2015 verra l'arrivée de modèles restylés, notamment Mégane et Scénic, des séries limitées pour Clio 4, le nouveau Trafic VP, un nouveau crossover prometteur au nom de code HFE, attendu au Salon d'Alger. Le DG de Renault Algérie soulignera aussi la relance de la catégorie des véhicules carrossés au cours de cette année.

B. Bellil

NOUVELLE FORD GT

Un bolide en Ecoboost

La rumeur enflait depuis plusieurs semaines. Elle n'était donc pas infondée ! Ford a bel et bien présenté au Salon de Detroit une toute nouvelle GT. La marque américaine fait ainsi son grand retour sur le segment des supercars, huit ans après l'arrêt de l'ancienne génération. Le nouveau modèle arrivera sur le marché américain en 2016.

Et Ford a bien fait les choses. Cette nouvelle version fait l'impasse sur le V8 pour un plus moderne et moins glouton V6 3.5 litres Ecoboost biturbo. Ce sera le moteur Ecoboost le plus puissant jamais mis au point. Il développera plus de 600 ch. Fidèle aux habitudes des constructeurs américains, Ford attendra la commercialisation pour faire savoir le nombre précis de chevaux (et les données des performances). Le bloc est monté en position centrale arrière. La GT est une propulsion avec une boîte de vitesses double embrayage 7 rapports.L'ennemi étant toujours le poids, la marque à l'ovale bleu a utilisé en grande quantité des matériaux légers, dont l'aluminium et la fibre de carbone. Cette dernière est ainsi utilisée pour la structure englobant l'habitacle et pour différents panneaux de carrosserie.

L'auto est montée sur des jantes de 20 pouces chaussées de pneumatiques Michelin Pilot Super Sport Cup 2, spécialement mis au point pour cette GT. Côté look, Ford n'a pas voulu faire dans le néo-rétro premier degré comme cela avait été le cas pour la précédente GT. Il a privilégié les clins d'œil au passé sur une silhouette moderne.

La nouvelle venue adopte une large bouche qui vient manger la route, un long capot plat, une poupe très étirée, des feux ronds avec entre eux les sorties d'échappement. Les portières se font discrètes pour laisser de la place à des ouïes de refroidissement du moteur. L'habitacle se veut minimaliste.

L'instrumentation est numérique et peut être paramètrée. Il n'y a pas d'aérateurs au centre, ils sont rejetés sur les côtés.

Le bouton de mise en route est au pied du conducteur et du passager.

CAHIER DES CHARGES

Son application ne saurait tarder

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb, dans un entretien accordé à l'APS, est revenu sur l'application du nouveau cahier des charges relatif aux conditions et modalités d'exercice de l'activité de commercialisation de véhicules automobiles neufs.

Tout en expliquant qu'à l'exception de deux points applicables dans un délai de 18 mois, à savoir ceux liés aux conditions d'approvisionnement direct auprès du constructeur concédant et de la mise à niveau des infrastructures d'accueil, de SAV et de stockage fixés à une surface minimale de 5 500 m², les autres dispositions, particulièrement les normes de sécurité, s'appliqueront dès publication des textes au Journal officiel.

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb, a affirmé : «L'élaboration du nouveau cahier des charges régissant l'activité s'est faite en concertation avec les secteurs et organismes concernés ainsi que la corporation des concessionnaires, notamment l'Association des concessionnaires automobiles algériens dont j'ai longuement reçu le président en exercice.»

Il a en outre expliqué que «le projet de décret relatif à l'exercice de l'activité de commercialisation de véhicules neufs a été examiné et adopté par le gouvernement lors de son Conseil du 26 novembre 2014 et les cahiers des charges, y afférents ne sont que la déclinaison des principes fixés dans le cadre réglementaire régissant cette activité».

M. Bouchouareb a également affirmé que «le nombre de concessionnaires agréés dans le cadre du dispositif de 2007 est de 161 opérateurs, dont plus de la moitié se concentre à Alger avec un recours aux multimarques dénaturant parfois le concept même de la concession, sans spécialisation et sans professionnalisation, au détriment des consommateurs en termes de droits, de qualité des prestations et de sécurité des véhicules».

Il a rappelé que «le véhicule est devenu le premier poste d'importation avec un montant de 6,3 milliards USD en 2013 pour un volume importé s'élevant à 554 269 unités durant la même année. L'essentiel (plus de 94%) est effectué dans un cadre commercial, c'est-à-dire via des domiciliations bancaires.

Dans cet aperçu, je n'oublie pas l'essentiel, l'hécatombe routière qui fauche chaque année plus de 4 500 vies, autant de familles endeuillées, sans compter les milliers de blessés et handicapés à vie. Pour toutes ces raisons, un nouveau cadre s'est imposé».Dans son entretien à l'APS, le ministre de l'Industrie et des Mines précise que la garantie en termes de kilométrages passe obligatoirement de 50 000 à 100 000 km pour une durée de 24 à 36 mois.